

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 98

présenté par  
Mme Le Dain et M. Le Déaut

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 18, après le mot :

« modification »

insérer les mots :

« de technologie »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de précision vise à ce que les changements non technologiques ne soient pas concernées.